



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
(3^E ANNÉE DU RÔLE TRIENNAL – 2019-2020-2021)

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, conformément aux dispositions de l'article 73 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1), par la soussignée, Stéphanie Parent, avocate et directrice générale de la susdite Ville, que le rôle d'évaluation a été déposé à mon bureau le 14 septembre 2020 et que toute personne peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville de Saint-Colomban, situé au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, J5K 1A1, durant les heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 7 h 30 à 12 h 00.

Toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude du rôle, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1) doit déposer une demande de révision au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification ou du suivant. Tout individu peut déposer, en personne ou par courrier recommandé, une demande de révision auprès de l'organisme municipal responsable de l'évaluation (O.M.R.É.) de la MRC de La Rivière-du-Nord.

Cette demande doit être déposée sur la formule prescrite par règlement, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée.

Demande de révision

Endroit : MRC de La Rivière-du-Nord
349, rue Labelle
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L2
450 436-9321

DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE SEIZIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT.

Me Stéphanie Parent
Directrice générale
sparent@st-colomban.qc.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Stéphanie Parent, avocate et directrice générale, de la Ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 16 septembre 2020 l'avis public ci-joint, en affichant une copie au bureau de la Ville et en publiant une copie sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante: www.st-colomban.qc.ca

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 16^e jour de septembre de l'an deux mille vingt.

Stéphanie Parent, avocate
Directrice générale
sparent@st-colomban.qc.ca